

Autorisation donnée au Maire d'arrondissement de signer la convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association L'ESPRIT JAZZ, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie. (062019017)

- association L'ESPRIT JAZZ

Le Conseil du 6^e arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2511-13 et L.2511-16 ;

Vu le rapport présenté par M.....

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France :

DELIBERE

Article unique : que soit donnée à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France, l'autorisation de signer la convention avec l'association L'ESPRIT JAZZ, relative à l'occupation permanente des locaux au sein de la Mairie du 6^e, du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

VOTANTS : POUR : CONTRE : ABSTENTION : NPPV :

..... par les Conseillers à

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ